

# CAPACITE PROFESSIONNELLE ASSURANCE

**IAS NIVEAU 3 – Assurance vie / FOAD**

**Fiche programme – Version du 09/01/2022**

(sous réserve de mise à jour en cours d'année)



JLP CONSULTANT - Hameau de Pevani – 20111 Calcatoggio - Siret 408 856 623 00066 - APE 8559A  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 92.20.21058.20 auprès du préfet de région de Corse du Sud  
Organisme de formation certifié Datadock - [www.capacite-professionnelle-assurance.fr](http://www.capacite-professionnelle-assurance.fr)

# CAPACITE PROFESSIONNELLE ASSURANCE – IAS NIVEAU 3 / FOAD

## THEME : ASSURANCE VIE

### Objectifs

Acquérir des compétences en assurance vie et obtenir une attestation de capacité professionnelle assurance de niveau 3, permettant de distribuer des produits d'assurance vie.

### Public

Toute personne concernée par l'intermédiation en assurance de niveau 3 (mandataire exerçant son activité à titre accessoire / salarié exerçant son activité au siège ou dans un bureau de production dont le responsable justifie d'une capacité professionnelle de niveau I) - Aucune connaissance préalable en assurance n'est requise - L'accès à la formation nécessite un entretien téléphonique préalable.

### Prérequis

Maîtrise de la langue française - Accès à internet depuis un terminal de connexion (ordinateur, tablette, smartphone).

### Moyens pédagogiques

Espace personnel sur une plateforme E-Learning sécurisée et accessible 24h/24 et 7j/7 (avec identifiant et mot de passe) – Modules de cours / Quiz / Cas pratiques / Tutorat en ligne.

### Tuteur pédagogique et référent handicap

Jean-Luc PETRICOUL – Spécialiste de la capacité professionnelle assurance – 30 ans d'expérience dans l'assurance – Joignable par téléphone, mail ou forum de discussion.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Formation accessible aux PSH. Aménagement de parcours possible en concertation avec le référent handicap.

### Modalités d'évaluation

Exercices de validation en continu (note de 50/100 minimum pour valider la capacité professionnelle).

Programme conforme à l'article R512-12 du code des assurances : formation d'une durée raisonnable, adaptée aux produits et contrats présentés ou proposés, sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation.

### **Bloc des savoirs généraux**

*(Equivalent à l'unité 1 de la capacité professionnelle de niveau 1)*

1. La présentation du secteur de l'assurance
2. Les entreprises d'assurance
3. L'opération d'assurance
4. Les différentes catégories d'assurance
5. L'intermédiation en assurance
6. La relation avec le client
7. La lutte contre le blanchiment

### **Bloc des savoirs spécifiques**

*(Thèmes liés à l'assurance vie)*

1. Les différents types de contrats d'assurance vie
2. Les spécificités juridiques
3. La fiscalité spécifique

*+ Contrôle continu des acquis (la note minimale de 50/100 est requise)*

#### **Durée**

20 heures / 100 % à distance

#### **Modalités et délais d'accès**

Sessions permanentes  
Accès sous 48h

#### **Tarif**

450 € par participant

#### **CPF / OPCO**

Formation non éligible au CPF  
Financement OPCO possible

#### **Formalisation**

Attestation permettant  
l'inscription à l'Orias

#### **Contact**

Jean-Luc PETRICOUL

06 03 21 59 62

[jl.petricoul@wanadoo.fr](mailto:jl.petricoul@wanadoo.fr)